

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 51 (1910), p. 98-108

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1910__51__98_0

© Société de statistique de Paris, 1910, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

IV

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

LES COMPTES ET LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ EN 1909

ET

LE BUDGET POUR L'ANNÉE 1910

CHERS COLLÈGUES,

J'ai l'honneur, pour la seconde fois, de vous soumettre un rapport sur les opérations comptables de la trésorerie de la Société pendant l'année 1909, ainsi que sur la situation financière que le bilan expose d'une manière à la fois succincte et précise.

Les comptes sont établis, vous le savez, en deux parties, tant pour les recettes que pour les dépenses, la première s'appliquant aux opérations du service courant, et la seconde aux recettes spéciales qui, pour la plupart, ne se reproduisent pas d'une année à l'autre.

C'est ainsi que votre attention s'attachera sans doute plus particulièrement, dans cette seconde partie, au mouvement financier, fort considérable pour une société calme et régulière comme la nôtre, qui s'est produit pour son Cinquantenaire et pour affirmer ses liens confraternels avec l'Institut international de Statistique.

En examinant la première partie des comptes, que vous avez en mains, vous constaterez de suite que les recettes et les dépenses du service courant se sont presque équilibrées : 11.243^f 41 d'une part, 11.035^f 49 de l'autre, soit un léger excédent de ressources de 207^f 92.

Le budget avait prévu l'équilibre : nous n'avons donc pas à nous plaindre de ce résultat, si modeste qu'il soit.

Si nous entrons brièvement dans les détails, vous remarquerez sans doute que les subventions de la ville de Paris et du Conseil général de la Seine concernent l'année 1908, parce qu'elles ont été attribuées, suivant l'usage, en décembre, et ordonnancées seulement au cours de l'année suivante. Il en sera donc de même pour celles de 1909, qui restent à recevoir en 1910.

Nous ne saurions trop remercier les dispensateurs de toutes nos subventions, non seulement pour l'aide effective et nécessaire qu'ils nous apportent, mais aussi pour l'appui moral qu'ils donnent à la Société.

Les intérêts perçus sur le portefeuille s'équilibrent, sauf les frais de garde des titres, avec les prévisions budgétaires.

Peut-être, si vous les rapprochez de ceux encaissés l'an dernier, désirez-vous savoir pourquoi ils sont inférieurs, cette année, de 205 francs ? Cette différence résulte d'un supplément produit en 1908 par l'acquisition, fin novembre, d'obligations dont un semestre, montant à 216 francs, échu en 1907, n'a pu être touché que l'année suivante, après la remise des titres transférés au nom de la Société. Ce supplément accidentel pour 1908 ne s'est pas reproduit, bien entendu, pour 1909.

Du côté des dépenses, les seules différences sensibles avec les prévisions budgétaires consistent dans le léger excédent de 57^f 24 pour l'impression du Journal, y compris les graphiques et les frais de rédaction, et dans un dépassement plus élevé des frais d'administration qui, pour la première fois, ont excédé le chiffre du budget. La multiplicité des affaires et, par suite, des frais administratifs pour la préparation du Cinquantenaire de la Société, en est la cause essentielle.

La deuxième partie des comptes méritera toute votre attention. Constatons d'abord que le nombre des membres qui rachètent leurs cotisations augmente progressivement. Il forme maintenant un groupe de douze candidats à la situation de membres perpétuels, titre privilégié et agréable auquel nous voudrions souhaiter une absolue réalité. Dans tous les cas, il témoigne de la foi dans l'avenir de la Société. Les annuités, de ce chef, se sont élevées à 720 francs.

Un titre de 30 francs de rente amortissable remboursé par voie de tirage a produit la somme de 998 francs, qui a été remployée en un titre semblable, du prix de 978^f 57, laissant un léger profit de 19^f 43.

Les intérêts du legs Coste ont été, cette année, de 1.369^f 92 contre 1.569^f 75 en 1908; la différence de 200 francs ainsi constatée a eu pour cause la réalisation de quinze obligations du chemin de fer de Paris-Orléans, pour une somme de 6.504^f 60 qui, dès lors, n'a plus été productive d'intérêts, mais a traduit en espèces monnayées la provision constituée progressivement en vue du Cinquantenaire de la Société.

Ici nous touchons à la partie des comptes de 1909 qui présente un intérêt tout particulier, parce que ce cinquantenaire a coïncidé avec la XII^e session de l'Institut international de Statistique et avec les réceptions des membres de cet Institut et de ses invités.

Les ressources réunies à ce sujet sont composées de la réalisation ci-dessus de 6.504^f 60 et de 1.020 francs de cotisations personnelles versées par 102 sociétaires, puis du crédit de 5.605^f 70 resté libre jusqu'ici, en vue d'impressions spéciales que la Société aurait besoin de faire exécuter.

Le dîner de deux cent soixante couverts, accompagné d'un orchestre et suivi d'une soirée, offert le 7 juillet aux membres de l'Institut international et à ses invités, a entraîné une dépense de 7.222^f 75, absorbant ainsi, à 300 francs près, les fonds qui avaient été affectés à cette réception.

Quant au crédit réservé pour des impressions spéciales, il a été intégralement employé pour deux publications remises à titre d'hommage aux personnes qui ont pris part aux réceptions de l'Institut international, aux travaux de sa XII^e session et au Cinquantenaire de la Société.

La première est un élégant volume de deux cent vingt pages, composé pour la circonstance sous le titre simple et juste de *La Société de Statistique — Notes sur Paris*. Il retrace, sous la plume autorisée de trois éminents collègues, l'historique de la Statistique française et de notre Société, avec une introduction alerte et charmante, qui présente vingt-sept notices dues à même nombre de nos sociétaires dans le but de montrer à nos hôtes, la plupart étrangers, Paris sous ses différents aspects, statistique, littéraire, scientifique, financier, artistique, humanitaire ou pittoresque.

Ce volume fut tiré à mille exemplaires. Notre Président, M. Payelle, dont la présidence active, brillante, laissera parmi nous tous des souvenirs ineffaçables, a pu ainsi offrir à chacun des invités et des membres de l'Institut international et de la Société de Statistique, un exemplaire de cet ouvrage, intentionnellement sorti de la Société même.

Le prix de ce volume est revenu à la somme très raisonnable de 3.123^f 50.

Le complément disponible de ce crédit, soit 2.482^f 20 a été appliqué à l'impression à mille exemplaires, distribués de même, du numéro d'août de notre Journal, exclusivement consacré au compte rendu *in extenso* de la séance officielle du Cinquantenaire de la Société, du dîner et de la soirée, ainsi qu'aux travaux complets de la XII^e session de l'Institut international, aux réceptions officielles, discours, fêtes et excursions instructives qui ont donné un éclat particulier à cette session.

D'autre part, la Société a reçu du comité d'organisation de la XII^e session de l'Institut international de Statistique la somme de 8.000 francs comme contribution aux dépenses occasionnées à notre Société par la réunion de cette grande association scientifique, à laquelle tant de liens nous rattachent. Le comité a pensé que la Société de Statistique de Paris, dont le concours aux travaux et aux fêtes de la XII^e session a contribué au succès de cette réunion, ferait le meilleur usage, au profit de la science qui nous est chère, de cette attribution qu'elle nous a faite de la manière suivante :

Allocation du comité d'organisation de la XII^e session de l'Institut international pour la participation de la Société de Statistique de Paris à la réception des membres et invités de l'Institut international (dîner et soirée du 7 juillet 1909), publications diverses, etc.

Nous remercions vivement le comité d'organisation de sa bonne pensée et de sa cordialité.

Cette cordialité s'est montrée en toutes choses et chez tous pendant les travaux ardues de la session et pendant les réunions, les assemblées, les fêtes, les voyages à la fois instructifs et pittoresques, où les plus doctes même ont témoigné d'un contentement, d'une gaieté réels, où les membres des sociétés de statistique de tous les pays se sont unis plus étroitement et leurs familles se sont connues. Ce sont là des liens précieux et des souvenirs qui subsisteront toujours.

Veillez excuser, chers Collègues, votre Trésorier, d'avoir un peu parcouru ce champ des souvenirs de l'été dernier. Il rentre dans le droit chemin, en disant que l'allocation dont il s'agit a permis d'acquérir moyennant 7.974 francs les dix-huit obligations nouvelles du chemin de fer de Paris-Orléans, que vous voyez figurer dans les comptes.

Les diverses opérations de l'année ont amené finalement le montant des espèces, du chiffre global de 4.908^f 05 au début de l'année, à celui de 7.139^f 17 fin décembre, comprenant :

639^f 40 en caisse chez le Trésorier,
3.473 02 au Crédit Foncier,
2.976 75 au Comptoir d'Escompte.

Après toutes ces explications, il est facile de dégager les changements survenus au bilan de la Société; ils se résument ainsi qu'il suit :

L'encaisse est augmenté, comme vous venez de le voir.

Les valeurs en portefeuille se sont accrues de 7.974 francs pour dix-huit obligations des chemins de fer de Paris-Orléans, mais réduites de la valeur de quinze obligations semblables, qui avaient coûté 6.539^f 10.

La réserve des rachats de cotisations est, par suite du décès de trois membres perpétuels, diminuée de 716^f 91 qui ont été s'ajouter au capital libre, de concert avec la faible différence qu'ont présentée les recettes et les dépenses courantes de l'année.

Les annuités pour rachats de cotisations se sont accrues de 720 francs venant des versements de douze bénéficiaires, tandis que les annuités, d'une toute autre nature, dues par l'Hôtel des Sociétés savantes pour le remboursement du prêt qui lui a été fait, se sont diminuées de 360 francs versés cette année.

Le crédit de 7.000 francs ouvert en 1907 par MM. Berger-Levrault et C^{ie} est entièrement épuisé.

Enfin, le compte courant du legs Coste, dont la provision annexe de 6.000 francs n'existe plus, est ramené à 3.831^f 25, dont 2.976^f 75 en espèces et 857^f 50 sont représentés par deux obligations 3 % du chemin de fer P.-L.-M., déposées au Comptoir national d'Escompte de Paris.

Bien entendu, tous les comptes de capital des legs Bourdin, Coste, Bresson restent immuables.

Tel est le résumé des comptes et du bilan qui vous sont soumis.

*
**

Il reste maintenant à jeter un coup d'œil sur le projet de budget pour 1910.

Ce budget diffère principalement de celui de 1909 par la suppression du chapitre fort important qui concernait exclusivement les prévisions de recettes et de dépenses du Cinquantenaire de la Société.

Ceci dit, nous mentionnerons notamment, dans la première partie, une prévision d'augmentation de 260 francs correspondant, en chiffres ronds, au revenu des dix-huit obligations nouvelles des chemins de fer de Paris-Orléans, acquises au mois de décembre dernier.

Du côté des dépenses, les prévisions pour l'administration, insuffisantes l'année dernière, ont été légèrement modifiées (210 francs) et une augmentation de 500 francs figure au Journal pour permettre de lui donner, s'il y a lieu, un peu plus d'extension.

Le crédit pour la rédaction du Journal est inscrit séparément pour 1.500 francs, comportant un supplément de 200 francs par suite du développement du Journal.

Dans la deuxième partie, les recettes pour les rachats de cotisations sont augmentées de 120 francs, le nombre des candidats aspirant à la perpétuité s'étant élevé de 10 à 12.

De plus, les revenus des legs Mercet et Bresson sont inscrits pour 288 francs et 25 francs.

Du côté du passif, les prévisions des réserves correspondantes ont naturellement augmenté d'autant.

Au résumé, l'ensemble du budget s'établit, aux recettes, pour la somme de 15.868 francs et, aux dépenses, pour celle, très voisine, de 15.820 francs.

*
**

Vous savez, chers Collègues, combien est fréquente et intime la collaboration entre le Secrétaire général et le Trésorier. Ce rapport concernant ma dernière période de travail avec Fléchet, qui vient de résigner ses fonctions, pour jouir d'un repos bien mérité, je vous prie de me permettre de lui dire hautement combien il m'a toujours facilité la tâche par son obligeance constante, son caractère cordial et sûr, et son abnégation en toutes choses. Je sais déjà tout le bien que l'avenir me réserve avec son aimable et laborieux successeur. Mais c'est un devoir et une satisfaction pour moi de témoigner ici à Fléchet l'amitié, l'affection sincère, que je lui ai vouées par suite de notre longue collaboration.

Le Trésorier, Paul MATRAT.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1909

ACTIF

<i>Fonds :</i>		
En caisse	689 ^f 40	} 7139 ^f 17
Au Crédit foncier de France	3 473 02	
Au Comptoir national d'Escompte	2 976 75	
<i>Titres de rentes et valeurs (prix d'achat) :</i>		
<i>1^o Déposés au Comptoir national d'Escompte de Paris :</i>		
Legs Coste : 1 245 fr. de rente 3 % amortissable. (Récépissé n ^o 367 226.)	41 716 20	} 41 920 65
6 fr. de rente perpétuelle 3 %. (Récép. n ^o 367 227.)	204 45	
2 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % nouvelles (Récépissé n ^o 828 965.)		
<i>2^o Déposés au Crédit foncier de France :</i>		
Legs Bourdin : 36 fr. de rente 3 % (Récépissé n ^o 172 226).		997 60
Legs Bresson : 25 fr. de rente 3 % (Récépissé n ^o 670 765)		805 "
204 fr. de rente 3 % (conversion de 238 fr. de rente 3 1/2 % en 3 %). [Récépissé n ^o 126 913].	7 163 "	} 93 685 68
70 obligations foncières 3 % 1883 (Récépissés n ^{os} 263 990, 275 268 et 624 786.)	29 416 20	
4 obligations communales 2.60 % 1892 (Récépissé n ^o 275 269)	2 014 65	
1/4 obligation Ville de Paris 2 % 1898 (Récépissé n ^o 314 960).	111 03	
3 obligations chemin de fer du Sud de la France 3 % (Récépissé n ^o 297 568)	1 400 85	
26 obligations du gouvernement g ^{al} de l'Indo-Chine 3 1/2 % 1898 (Récépissés n ^{os} 322 939 et 406 536)	13 039 15	
25 obligations des chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan 3 % (Récépissé n ^o 409 490).	11 020 80	
30 obligations chemins de fer P.-L.-M. (fusion) 3 % anciennes (Récépissé n ^o 620 607)	12 926 "	
20 obligations chemins de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récépissé n ^o 620 608)	8 620 "	
18 obligations chemin de fer Paris à Orléans 3 % nouvelles (Récépissé n ^o 741 565)	7 974 "	
<i>Annuités :</i> à recevoir de l'Hôtel des Sociétés savantes de 1910 à 1912 pour remboursement du solde d'un prêt de 3000 fr. relatif à l'installation de la bibliothèque de la Société de Statistique.		810 "
<i>Bibliothèque :</i>		
Pour mémoire. { Valeur des livres.		" "
{ Numéros du Journal en magasin.		" "
TOTAL DE L'ACTIF.		146 215^f 60

PASSIF

<i>Capital avec affectation spéciale :</i>		
Legs Bourdin	997 ^f 60	} 43 723 ^f 25
Legs Bresson	805 "	
Legs Coste	41 920 65	
Réserve sur cotisations rachetées (1)		23 180 36
<i>Fonds sans affectation spéciale, dont 22 000 fr. provenant de l'attribution à la Société de Statistique, sur le legs fait à l'État par M. Giffard, et 20 580 fr. 32 montant de l'indemnité des assurances pour l'incendie des collections du Journal de la Société.</i>		
		73 389 74
<i>Cotisations en cours de rachat (Reçu sur 12 rachats).</i>		1980 "
<i>Provision pour médaille Bourdin</i>		108 "
<i>Compte courant du legs Coste au Comptoir national d'Escompte :</i>		
Espèces	2 976 75	} 3 834 25
Titres	857 50	
TOTAL DU PASSIF.		146 215^f 60

(1) Cette réserve s'est réduite en 1909 par suite du décès de 3 membres perpétuels.

COMPTES DE 1909

RECETTES

Fonds au 1^{er} janvier 1909 :

En caisse	82 ^f 30	} 4 098 ^f 05
Au Crédit foncier	2 730 20	
Au Comptoir national d'Escompte	1 285 55	

1^{re} PARTIE

Recettes effectuées pendant l'année pour le service courant

Cotisations : Membres titulaires	3 675 ^f »	} 4 020 ^f »
— Membres correspondants	345 »	
Journal : Abonnements et vente de numéros		1 288 »
Intérêts sur les titres du portefeuille et sur les fonds au Crédit foncier, et divers		2 885 41
Subventions reçues en 1909 (1 ^o) :		
Ville de Paris : année 1908	1 000 »	} 3 050 »
Conseil général de la Seine : 1908	350 »	
Ministère de l'agriculture : 1909	1 100 »	
Ministère de l'instruction publique : 1909	300 »	
Ministère du travail et de la prévoyance : 1909	300 »	

RECETTES effectuées en 1909 (1^{re} partie) (1) 11 243^f 41

2^e PARTIE

Recettes spéciales

<i>Annuités</i> : 12 annuités de rachats de cotisations	720 ^f »	} 1 080 ^f »
Annuité de 1909 sur le prêt à l'Hôtel des Sociétés savantes	360 »	
<i>Legs Bourdin</i> : Intérêts des valeurs de ce legs	36 »	} 1 405 92
<i>Legs Coste</i> : Intérêts reçus en 1909 (Revenu des valeurs et intérêts du compte courant au Comptoir d'Escompte), net	1 369 92	
Remboursement de 30 fr. de rente 3 % amortissable		998 »
Réalisation de 15 obligations du chemin de fer de Paris à Orléans 3 % nouvelles		6 504 60
<i>Ressources pour le Cinquantenaire de la Société et la Réception des membres et invités de l'Institut international de Statistique</i> :		
102 cotisations pour le dîner		1 020 »
Emploi du solde du crédit ouvert en compte courant par MM. Berger-Levrault et C ^{ie} , pour impressions spéciales		5 605 70
Allocation du Comité d'organisation de la XII ^e Session de l'Institut international de Statistique, pour la participation de la Société à la réception des membres et invités de l'Institut international et publications diverses à ce sujet, etc		8 000 »

RESSOURCES en 1909 (2^e partie) 24 614^f 22

TOTAL de la 1^{re} et de la 2^e partie 35 857^f 63

TOTAL GÉNÉRAL de l'encaisse et des recettes 39 955^f 68

(1) Reste à recevoir la subvention de 1 000 fr. de la Ville de Paris de 1909 et celle de 350 fr. du Conseil général de la Seine, qui ont été votées, mais non ordonnancées en 1909.

COMPTES DE 1909

DÉPENSES

1^{re} PARTIE

Paiements effectués pendant l'année pour le service courant

Administration :

Secrétariat général, correspondance, frais de bureau, etc.	1962 ^f 35	} 2312 ^f 35	} 3427 ^f 30
Frais de convocations	350 "		
Trésorerie et archives, frais de recouvrement, correspondance, etc.		1114 95	
Loyer : pour 1909			1000 "
Journal : Impression et frais d'envoi		4793 29	} 6157 24
— Rédaction en 1909 et graphiques		1363 95	
Annuaire : Impression et expédition			183 45
Bibliothèque :			
Allocations mensuelles au bibliothécaire et indemnité au secrétaire		230 "	} 267 50
Reliures et imprimés		37 50	
Dépenses réglées en 1909 (1 ^{re} partie)			<u>11035^f49</u>

2^e PARTIE

Dépenses spéciales et placements

Achat, pour emploi, de 30 fr. de rente 3 % amortissable		978 ^f 57
Acquisition de 18 obligations foncières 3 % 1883		7974 "
<i>Dépenses au sujet du Cinquantenaire de la Société et de la réception des membres et invités de l'Institut international de Statistique et publications diverses :</i>		
Dîner et réception du 7 juillet		6339 50
Impressions, dessins et gravures de cartes d'invitation, menus et programme illustrés		534 20
Correspondance, sténographie, timbres, déplacements		249 05
Indemnité à un employé		100 "
<i>Imputation sur le solde du crédit ouvert par MM. Berger-Levrault et C^{ie} pour impressions spéciales :</i>		
Impression du volume du Cinquantenaire : <i>La Société de Statistique — Notes sur Paris</i>	3123 ^f 50	} 5605 70
Impression du Journal de la Société (mois d'août) spécial au Compte rendu des réceptions et de la XII ^e Session de l'Institut international	2482 20	
TOTAL de la 2 ^e partie		<u>21781^f02</u>
TOTAL de la 1 ^{re} et de la 2 ^e partie		<u>32816^f51</u>

Solde au 31 décembre 1909 pour balance :

En caisse	689 ^f 40	} 7139 ^f 17
Au Crédit foncier	3473 02	
Au Comptoir national d'Escompte	2976 75	
TOTAL GÉNÉRAL égal		<u>39955^f68</u>

BUDGET DE PRÉVISION POUR 1910

RECETTES

1^{re} PARTIE

Cotisations	4 100 ^f »	
Journal : abonnements et ventes	1 250 »	
Revenus des titres du portefeuille et du compte courant au Crédit foncier	3 160 »	
Subventions :		
Ville de Paris : Subvention de 1909	1 000 ^f »	} 3 300 »
Ministère de l'Agriculture	1 200 »	
Ministère de l'Instruction pu- blique (abonn. au Journal)	300 »	
Ministère des travaux publics	Mémoire	
Conseil général de la Seine	500 ^f »	
Ministère du travail et de la prévoyance (abon. au Journ.)	300 »	
TOTAL de la première partie.	11 810^f »	

2^e PARTIE

Subvention de 1909 de la ville de Paris à recevoir en 1910	1 000 ^f »
Subvention du Conseil général de la Seine de 1909 à rece- voir en 1910	350 »
12 annuités en 1910 p ^r rachats de coti- sations en cours	720 ^f »
Annuité pour inté- rêts et amortisse- ment de l'avance de 3 000 fr. faite à l'hôtel des Sociétés savantes, pour ins- taller la bibliothè- que de la Société de Statistique	360 »
Revenus du legs Bourdin	36 »
— Coste	1 279 »
— Mercet	288 »
— Bresson	25 »
TOTAL de la seconde partie.	4 058^f »
TOTAL GÉNÉRAL des recettes prévues	15 868^f »

DÉPENSES

1^{re} PARTIE

Administration :		
Secrétariat général, frais de bureau, correspondance, etc	1 800 ^f »	} 3 300 ^f
Frais de convoca- tions	400 »	
Trésorerie, archives, frais de recouvre- ment	1 100 »	
Loyer :		
Salles des réunions et bibliothèque		1 000 »
Journal :		
Impression et envoi	5 000 »	} 6 800 »
Rédaction	1 500 »	
Graphiques	300 »	
Annuaire :		
Impression et envoi		220 »
Bibliothèque :		
Livres, reliures et frais divers		270 »
Dépenses diverses :		
Frais de représent ^{on}	100 ^f »	} 200 »
Frais extraordinaires	100 »	
TOTAL de la première partie.		11 790^f »

2^e PARTIE

Réserve des annuités ci-contre	1 080 ^f »
— des revenus du legs Bourdin pour sa mé- daille	36 »
— des revenus des legs Coste et Mercet pour les prix et publica- tions concernant ces legs, dépenses im- putables et frais de ce compte	1 567 »
Travaux spéciaux et dépenses supplémentaires	1 350 »
TOTAL de la seconde partie.	4 033^f »
TOTAL GÉNÉRAL des charges prévues	15 823^f »

Le Trésorier,

Paul MATRAT.

SOCIÉTÉ
DE
STATISTIQUE
DE PARIS

RELEVÉ COMPARATIF QUINQUENNAL
DES RECETTES ET DÉPENSES DE DIVERS CHAPITRES
Situation au 31 décembre des années 1905 à 1909

DÉSIGNATIONS	1905	1906	1907	1908	1909	
<i>Recettes du service courant :</i>						
Cotisations encaissées	3 778 »	3 705 »	3 865 »	3 922 »	4 020 »	
Abonnements et vente du Journal	1 216,75	1 256 »	1 563,75 ¹	1 818,50	1 288 »	
Revenus des valeurs	2 138,35 ¹	2 136,84	2 140,51	3 090,04	2 885,41	
Subventions	3 500 » ²	3 000 »	2 150 » ²	2 640 » ²	3 050 » ²	
TOTAL du service courant	10 633,10	10 097,84	9 719,26	10 970,54	11 243,41	
<i>Recettes spéciales :</i>						
Annuités pour rachats de cotisations	120 »	360 » ³	720 » ³	600 » ³	720 » ³	
Annuités de l'Hôtel des Sociétés savantes pour remboursement	560 »	560 »	410 » ⁴	360 » ⁴	360 » ⁴	
Revenus des legs	1 335,30	1 371,40	1 406,90	1 605,75	1 405,92	
Recettes exceptionnelles	»	»	20 580,32 ⁵	215,55	22 128,30 ⁸	
TOTAL général des recettes	12 648,40	12 389,24	32 836,48	13 751,84	35 857,63	
<i>Dépenses du service courant :</i>						
Administration, assemblées, recouvrement, etc.	2 658,10	2 678,75	2 609,75	2 919,90	3 427,30	
Loyer	1 000 »	1 000 »	1 000 »	1 000 »	1 000 »	
Journal (impression, graphiques, rédaction, etc.)	6 525,72 ⁶	6 329,46 ⁶	6 093,41	5 938,19	6 157,24 ⁶	
Annuaire	211,60	196,35	183,10	199,75	183,45	
Bibliothèque	232,30 ⁷	370,65 ⁷	186 »	262 »	267,50	
Dépenses extraordinaires	»	»	207,35	179,05	»	
TOTAL du service courant	10 677,72	10 575,21	10 279,61	10 498,89	11 035,47	
Dépenses spéciales	312,35 ¹¹	71,65	108 » ¹⁰	»	21 781,02 ⁹	
TOTAUX	10 990,07	10 646,86	10 387,61	10 498,89 ⁹	32 816,51	
<i>Situation :</i>						
Valeurs en portefeuille	109 299,68 ¹²	109 299,68 ¹²	135 718,68 ¹²	136 851,53 ¹²	138 266,43 ¹²	
Annuités à recevoir de l'Hôtel des Soc. savantes.	2 500 » ¹³	1 940 » ¹³	1 530 » ¹³	1 170 » ¹³	810 » ¹³	
En caisse et dépôts	3 642,75	5 385,13	1 390,20	4 098,05	7 139,17	
Créance	»	»	5 605,70 ¹⁴	5 605,70 ¹⁴	» ¹⁴	
TOTAUX	115 442,43	116 624,81	144 244,58	147 705,28	146 215,60	
<i>Nombre des Membres au 31 décembre :</i>						
Titulaires	perpétuels	113	109	106	100	97
	non rachetés	144	151	162	165	182
Correspondants	27	28	31	29	31	
Associés	73	73	72	70	67	
TOTAUX	357	361	371	364	377	
<ol style="list-style-type: none"> Dont vente d'une collection du Journal en 1907. La subvention du Ministère de l'Agriculture a été de 1.200 fr. en 1905 et 1.100 fr. en 1907, 1908 et 1909. — En outre, les subventions n'ont pas toujours été payées pendant les années auxquelles elles se rapportaient. La subvention de 1 000 fr., en 1909, de la ville de Paris, et celle du Conseil général de la Seine, de 350 fr., en 1909, ne seront mandatées qu'en 1910. Rachats de cotisations plus nombreux et rachat intégral en 1907. À partir de 1907, l'annuité du remboursement d'un prêt fait à l'Hôtel des sociétés savantes reste seule. Indemnité reçue en espèces pour l'incendie des collections du Journal de la Société. En outre, un crédit de 7 000 fr. a été ouvert par la Maison Berger-Levrault et C^{ie}, à titre d'indemnité complémentaire au sujet de cet incendie. Feuilles en plus pour l'impression du Journal. Y compris les menus frais pour l'établissement du catalogue de la bibliothèque. Remboursement de 30 fr. de rente amortissable (998 fr.). — Cotisations spéciales (1 020 fr.) et constitution de ressources et de crédit pour le Cinquantenaire de la Société, suivant détail au compte de 1909, et allocation gracieuse de 8 000 fr. par l'Institut international de Statistique, pour participation de la Société aux réceptions de la XII^e session de l'Institut. Remploi de 978 fr. 57 en 30 fr. de rente amortissable. — Absorption du solde du crédit ouvert par MM. Berger-Levrault et C^{ie}; frais de réception des membres et invités de l'Institut international et placement de 7 974 fr., le tout suivant compte de 1909. Achat de la médaille du prix Bourdin en 1907. Exposition de Liège et souscription au monument Tarde. Portefeuille déposé au Crédit foncier et au Comptoir national d'escompte de Paris, y compris les valeurs des legs, capital et comptes courants Placement, en 1907, de l'indemnité payée pour l'incendie des collections du Journal et d'un reliquat. Légers accroissements en 1908 et 1909. Réductions progressives des annuités restant dues par l'Hôtel des Sociétés savantes pour cession de corps de bibliothèques et pour prêt fait par la Société; à partir d'avril 1907, les annuités sur le prêt restent seules dues. Partie restant due par la Maison Berger-Levrault et C^{ie} sur la créance de 7 000 fr. pour indemnité complémentaire concédée par cette Maison pour l'incendie des collections du Journal de la Société (1 394 fr. 30 ont été affectés à l'impression du catalogue de la Bibliothèque). Solde de 5 605 fr. 70 employé en 1909 lors du Cinquantenaire de la Société et de la XII^e session de l'Institut international pour l'impression de l'ouvrage <i>La Statistique à Paris</i>, et pour la publication des comptes rendus. (Journal d'août 1910 spécial.) 						

Le Trésorier, Paul MATRAT.

NÉCROLOGIE

ÉMILE CHEYSSON

Une mort aussi fortuite que soudaine vient de ravir à la Société de Statistique de Paris l'un de ses anciens présidents, et à la science française l'un de ses membres qui l'honoraient le plus à l'étranger. C'est au terme d'une villégiature temporaire, à la veille d'un retour imminent, que la fatale nouvelle, jugée invraisemblable, vint surprendre et frapper ses collaborateurs et ses amis.

Tant au cours des séances de notre Société que dans les pages de notre Journal, Émile Cheysson ne ménagea ni son talent ni sa peine. Aussi dévoué à l'organisation administrative de notre œuvre qu'à son développement scientifique, il lui prêtait le concours de sa parole ou de sa plume dans la rédaction des rapports financiers et dans l'attribution du prix Bourdin, avec le zèle et le charme qu'il apportait à la discussion des matières techniques. Servi par un rare bonheur d'expression, il vivifiait les sujets les plus arides et illustrait par des exemples appropriés les développements les plus austères ; ses conférences sur la statistique destinées aux officiers et sa description de la machine électrique à recensement en sont à la fois le type et le modèle.

Il n'était pas, du reste, un simple vulgarisateur ou consommateur de statistique ; il en était aussi un producteur. De 1877 à 1884, il fut à la tête de la direction des cartes et plans du Ministère des travaux publics qui publia un *Bulletin mensuel de Statistique* et un *Album de Statistique graphique* ; seules, des considérations budgétaires conduisirent à la suppression de cet important service dont il avait été l'unique titulaire. Son œuvre statistique ne s'est pas limitée au domaine officiel : en collaboration avec M. Focqué, il publia les *Cent budgets de famille*, qui lui valurent, pour la seconde fois, le prix Montyon de statistique décerné par l'Académie des sciences. Les études et les institutions de prévoyance ouvrière, auxquelles il prêtait le concours infatigable de sa personne et de sa plume, l'amenaient à l'établissement de nombreuses statistiques : l'actuariat, dont il avait été le propagandiste et le patron, donnait à ses travaux un élément et une occasion. Il s'était fait, tant au Conseil supérieur qu'à l'Institut international de Statistique, une spécialité des matières sociales, depuis l'établissement du cadre d'une statistique des salaires jusqu'à celui du recensement des accidents professionnels.

Le merveilleux éclat d'une parole et d'un style qui tenaient du poète autant que du technicien aurait pu faire suspecter la certitude de sa documentation et la rigueur de ses avis. L'événement s'est chargé de démentir cette présomption : la multitude des images et le luxe des métaphores ont toujours respecté, dans ses publications et dans ses conférences, la valeur des chiffres et la logique des faits : c'est que, chez lui comme chez les mathématiciens d'élite, la culture littéraire, loin d'exclure la culture scientifique, la fécondait par son aide. Aussi bien la statistique offrait-elle à son esprit jaloux de précision la base technique indispensable à ses études ; elle apportait à son intelligence l'aliment scientifique qu'exigeait le

polytechnicien, à sa raison la ligne directrice que réclamait le chercheur. En retour, il lui donnait la sûreté de sa critique et le charme de sa propagande. De cet échange de services résultait entre la science et l'homme une collaboration dont profitaient l'un et l'autre et, avec eux, les statisticiens, dont il développait le champ d'investigation, et le public, qu'il initiait aux recherches et aux procédés de la science.

Toutefois, si précieux qu'ait été pour elle le concours d'Émile Cheysson, la Société de Statistique n'a pas le droit de le revendiquer tout entier. L'infatigable ardeur dont l'ubiquité acceptait et exécutait toutes les tâches était l'ennemie déclarée de l'exclusivisme dans le dévouement. Aussi, loin de permettre, tant elles ont été multiples et variées, l'énumération des légions de sociétés dont il était l'inspirateur et le patron, une notice, rédigée au lendemain d'un décès aussi brusque, ne se prête-t-elle qu'à l'indication énonciative des travaux statistiques d'Émile Cheysson; elle doit s'attacher à peindre le savant plutôt qu'à codifier l'œuvre; elle ne saurait d'ailleurs prétendre à retracer l'ensemble de sa carrière, laissant à des recueils généraux le soin de présenter, dans quelques semaines, par des articles documentaires, la biographie complète de l'ingénieur et du sociologue.

Puisse-t-elle laisser à ceux qui l'ont connu le souvenir de l'homme de travail et de science, qui fut en même temps, dans toute l'ampleur du terme, un grand homme de bien!

Maurice BELLOM.